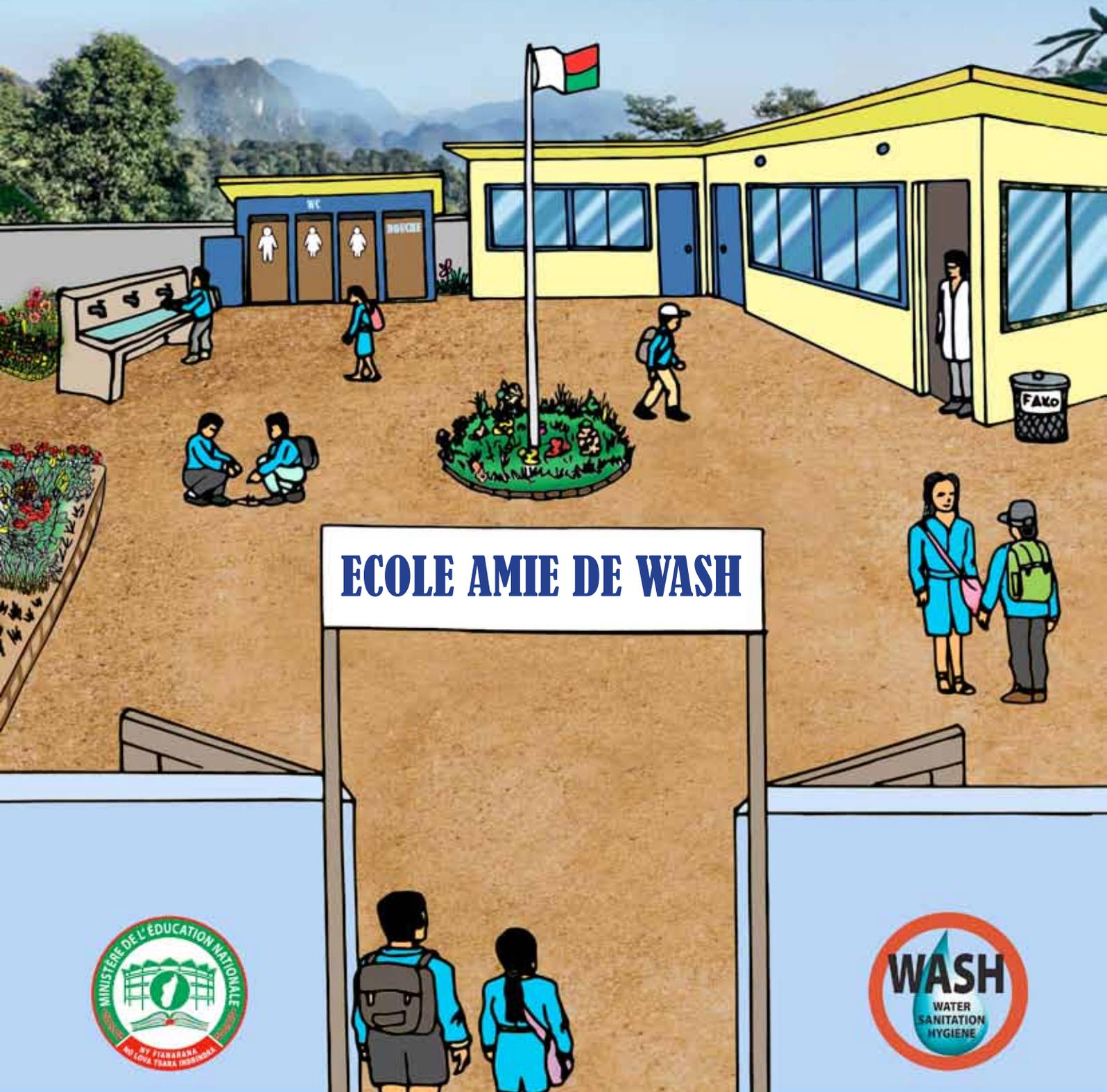


GUIDE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE DE L'ÉCOLE AMIE DE WASH



Préface



L'insuffisance des installations sanitaires, les problèmes liés à l'insalubrité, ainsi que les mauvaises pratiques en hygiène et en assainissement sont parmi les facteurs engendrant, entre autres, des maladies parasitaires, les maladies d'origine hydrique, la peste, la poliomyélite qui sévissent à Madagascar.

Les maladies parasitaires sont endémiques à Madagascar et les plus touchés sont les enfants d'âge scolaire. Les études ont montré que les enfants infestés par les vers intestinaux sont plus souvent absents en classe et ces infestations ont des effets négatifs sur l'apprentissage et la fonction cognitive.

Chaque année, 3,5 millions de journées d'école sont perdues à cause de la diarrhée et d'autres maladies liées aux mauvaises pratiques d'hygiène et au manque d'infrastructures en matière d'eau, assainissement et hygiène.

Face à cette situation, le concept « Ecole Amie de WASH » a été lancé à Madagascar en 2003 en considérant l'école comme point d'entrée pour la promotion de la santé à travers les composantes: eau, assainissement et hygiène et éducation sanitaire basée sur l'acquisition de savoir-faire.

L'Ecole Amie de WASH qui vise la généralisation d'un changement de comportement :

- ↪ Renforce l'éducation à la santé et à l'hygiène en classe et au sein de l'école,
- ↪ Traduit les connaissances en pratique, même à partir des provisions basiques, à défaut d'infrastructures normalisées en Eau, Assainissement et Hygiène,
- ↪ Fait des élèves des agents de changement en transmettant des messages et leur savoir-faire auprès de sa famille, de ses pairs et de la communauté.

Le guide technique de mise en place d'une Ecole Amie de WASH a été réactualisé pour favoriser l'efficacité des programmes de changement de comportement en matière d'hygiène tout en veillant à ce que les écoles répondent aux critères essentiels pour offrir un environnement favorable à la santé des élèves.

Aussi, sert-il d'outil de base pour tous les acteurs et les partenaires techniques et financiers sur la démarche à suivre pour mettre en place une Ecole Amie de WASH.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réactualisation de ce guide et sollicitons la continuité de notre collaboration.

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Acronymes



ATPC	: Assainissement Total Piloté par la Communauté
CCW	: Comité Communal WASH
CDW	: Comité District WASH
CISCO	: Circonscription Scolaire
CRW	: Comité Régional WASH
C4D	: Communication pour le Développement
CAW	: Comité Ad'hoc WASH
DLM	: Dispositif de Lavage des Mains
DREN	: Direction Régionale de l'Education Nationale
EAW	: Ecole Amie de WASH
FEFFI	: Farimbon'Ezaka ho Fahombiazan'ny Fanabeazana eny Ifotony
FRAM	: Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra
LMS	: Lavage des Mains avec du Savon
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PAFI	: Petites Actions Faisables et Importantes
PTA	: Plan Trimestriel d'Activités
SODIS	: Solar Water Disinfection
WASH	: Water, and Sanitation Hygiene
ZAP	: Zone Administrative et Pédagogique

Table des matières



PREFACE	2
ACRONYMES	3
AVANT PROPOS	5
1. L'ECOLE AMIE DE WASH	7
1.1: Objectif général.....	8
1.2 : Objectifs spécifiques	8
1.3 : Stratégies.....	8
1.4 : Résultats attendus	8
2. LES DIFFERENTES CATEGORIES D'ECOLE AMIE DE WASH	9
2.1 : Les critères de base d'une Ecole Amie de WASH	9
2.2 : La classification des Ecoles Amies de WASH	9
3. LES MODALITES DE MISE EN PLACE D'UNE ECOLE AMIE DE WASH	11
3.1 : Promouvoir l'éducation liée à l' Eau, à l' Assainissement et à l'Hygiène	11
3.2 : Mettre en place des infrastructures ou des provisions basiques en EAH dans l'enceinte de l'école.....	14
3.3 : Faire le suivi de la mise en œuvre du programme au sein de l'école	15
4. LE PROCESSUS DE CERTIFICATION ET LABELLISATION DE L'ECOLE AMIE DE WASH	16
4.1 : La certification	16
4.2 : La labellisation.....	17
4.3 : Les engagements de l'« Ecole Amie de WASH ».....	18
5. LES ROLES DE CHAQUE ACTEUR	19
ANNEXES	21

Avant-propos



Etant membre des Nations Unies, par le biais de l'éducation, Madagascar adhère aux Objectifs de Développement Durable (ODD) dans sa lutte contre la pauvreté. Le pays poursuit notamment les objectifs interdépendants ci-après:

Objectif 3

Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tout âge



Objectif 4

Assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie



Objectif 6

Assurer l'accès à l'Eau et à l'Assainissement pour Tous



Suite au lancement officiel de la mise en œuvre de l'Initiative Diorano-WASH à Madagascar le 10 Septembre 2002, celui du concept Ecole Amie de WASH le fût en 2003.

Les problèmes liés à l'insalubrité de l'environnement et à l'insuffisance des installations sanitaires sont les préoccupations de tous et du Gouvernement.

Dans des établissements scolaires, les infrastructures connexes en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène font défaut et les installations pour l'hygiène de la menstruation ne sont pas prises en compte. Selon les données statistiques du Ministère de l'Education Nationale de 2016, près de 85% des écoles primaires publiques et communautaires ne sont pas alimentées en eau potable et près de 38% ne disposent pas de latrines fonctionnelles.

Chaque année, 3,5 millions de journées d'écoles sont perdues dans le pays à cause des maladies liées aux mauvaises pratiques d'hygiène et au manque d'infrastructures en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène.

La trilogie Eau, Assainissement et Hygiène constitue une des conditions nécessaires pour la bonne santé de la population.

Avant-propos



Le Ministère de l'Éducation Nationale, dans sa politique éducative se fixe, entre autres, l'objectif d'améliorer l'accès, la rétention et la qualité de l'éducation.

La mise en place d'un paquet minimum d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène contribue à l'atteinte de cet objectif dans la mesure où elle fournit un environnement sain et une bonne condition d'apprentissage aux élèves.

Par ailleurs, on ne peut pas nier l'impact de l'éducation sur les indicateurs de la qualité de vie de la population.

En effet, l'adoption de l'approche par les pairs et de l'approche enfant/communauté favorise le rayonnement de l'éducation vers la communauté.

La mobilisation de la communauté éducative et de la communauté locale en général est nécessaire et l'harmonisation des interventions de tous les partenaires s'avère indispensable pour une meilleure efficacité.

Les différents partenaires du Ministère chargé de l'Éducation agissent en ordre dispersé, soit par rapport à leurs activités respectives soit par rapport à leurs zones d'action et parfois, les enseignants perçoivent ces activités comme des surcharges de travail.

Ce guide se propose d'être un outil d'aide à toutes les parties prenantes du Ministère chargé de l'Éducation à tous les niveaux, afin de :

- ▶ les éclairer sur le concept Ecole Amie de WASH
- ▶ faciliter la mise en place de l'Ecole Amie de WASH
- ▶ informer sur les rôles et responsabilités des différents échelons dans la mise en place de l'Ecole Amie de WASH
- ▶ promouvoir le partenariat et valoriser les potentialités locales
- ▶ produire des outils et supports appropriés et préalablement validés officiellement.

Il appartient aux différents utilisateurs d'en faire bon usage pour la réussite de cette noble cause.

1 L'Ecole AMIE de WASH



L'école éduque les enfants pour devenir des futurs citoyens modèles. C'est un lieu privilégié non seulement pour inculquer des connaissances théoriques et pratiques qui contribuent au développement durable du pays mais aussi pour transmettre des messages éducatifs pour le changement de comportement.

Dans ce sens, utiliser l'école, même avec des simples moyens pour promouvoir les bonnes pratiques liées à l'Eau, Assainissement et Hygiène pour le changement de comportement.

Une Ecole Amie de WASH

Se définit en ensemble par :

- la présence d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène,
- l'effectivité du renforcement de capacité des enseignants
- l'existence du Comité Ad'hoc WASH fonctionnel,
- la pratique des activités liées à l'assainissement et hygiène au sein et en dehors de l'école.
- la pratique des 4 messages clés de WASH :

Les messages clés de WASH



① la préservation de la potabilité de l'eau du point de puisage jusqu'à la consommation



② l'utilisation effective de latrines



③ le lavage des mains avec du savon ou de la cendre



④ la gestion de l'hygiène menstruelle

L'atteinte des objectifs de l'Ecole Amie de WASH repose sur des stratégies transformant l'école en lieu de référence pour l'éducation à l'hygiène. Elle contribue à :

- ▶ la réduction des maladies liées au défaut de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et du coût de prise en charge,
- ▶ l'amélioration des performances scolaires,
- ▶ l'amélioration du bien-être et de l'environnement scolaire.

1 L'Ecole AMIE de WASH (suite)



1.1. Objectif général

L'Ecole Amie de WASH vise un changement de comportement responsable vis-à-vis de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

1.2. Objectifs spécifiques

- ❑ Responsabiliser tous les acteurs à différents niveaux pour la mise en place et la mise en œuvre de l'Ecole Amie de WASH ;
- ❑ Assurer la mise à disposition des infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène aux élèves ;
- ❑ Promouvoir l'adoption des bonnes pratiques en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène au niveau de l'école et de la communauté.

1.3. Stratégies

Compte-tenu de ces objectifs, les stratégies de WASH en milieu scolaire sont :

- ❑ Le renforcement de la communication pour le développement,
- ❑ L'institutionnalisation du programme Ecole Amie de WASH,
- ❑ La valorisation des ressources locales pour garantir l'installation d'infrastructures ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène au niveau des écoles,
- ❑ Le développement de l'esprit de partenariat et de créativité,
- ❑ La promotion de l'école comme porte d'entrée et pôle de diffusion des bonnes pratiques d'hygiène,
- ❑ La démarche d'opérationnalisation combinant diverses approches pour assurer l'intégration systématique des thèmes relatifs à l'Eau, Assainissement et Hygiène et la pérennisation des acquis (infrastructures, structures, bon comportement...).

1.4 : Résultats attendus

- ❑ Une implication effective pour l'appropriation et l'engagement des acteurs à différents niveaux dans la mise en œuvre des Ecoles Amies de WASH,
- ❑ Des écoles équipées en infrastructures améliorées/normalisées ou en provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène,
- ❑ L'accès de la population scolaire à ces infrastructures améliorées/normalisées ou aux provisions basiques.
- ❑ Un changement positif des pratiques d'hygiène à travers :
 - ▶ Les comportements responsables en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène de la communauté scolaire notamment les personnels administratifs, les personnels d'appui, les enseignants et les élèves, grâce aux activités pratiques menées au sein et en dehors de l'école ;
 - ▶ La vulgarisation des messages clés de WASH de l'école vers la communauté;
 - ▶ L'adoption des pratiques-clés de WASH par les élèves, réalisation des PAFI et/ou des méthodes alternatives en Eau, Assainissement et Hygiène;

2 Les différentes catégories d'Ecole AMIE de WASH



2.1. Les critères de base d'une Ecole Amie de WASH

Pour être « Ecole Amie de WASH », les critères de base qui suivent sont requis :

- Présence d'infrastructures normalisées ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène
- Diffusion et pratique des messages clés de WASH par la communauté scolaire
- Existence de Comité Ad 'hoc WASH fonctionnel,
- Effectivité du renforcement de capacité des enseignants et du Comité Ad 'hoc WASH.
- Exploitation des thèmes relatifs à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène dans la pratique de classe.

2.2. La classification des Ecoles Amies de WASH

Il y a trois classifications d'Ecole Amie de WASH qui se distinguent par leur niveau de performance : Ecole Amie de WASH niveau I, Ecole Amie de WASH niveau II et Ecole Amie de WASH niveau III. Les écoles remplissant les critères qui suivent sont promues « Ecole Amie de WASH ».

2.2.1. Ecole Amie de WASH niveau I

C'est une école :

↪ **où il y a :**

- des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène, (container d'eau potable, kits pour lavage des mains avec du savon, toilettes rudimentaires fly proof),
- des points de collecte d'ordures,

↪ **où :**

- les enseignants ont bénéficié d'un renforcement de capacité en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène,
- les thèmes relatifs à l'Eau, Assainissement et Hygiène sont exploités/intégrés et matérialisés par des supports visuels et/ou des matériels concrets,
- le Comité Ad 'hoc WASH est mis en place et les membres sont formés,
- les élèves pratiquent à la routine :
 - ▶ la consommation d'eau potable,
 - ▶ l'utilisation et le nettoyage quotidien des toilettes existantes,
 - ▶ le lavage des mains avec du savon/cendre.

2 Les différentes catégories d'Ecole AMIE de WASH (suite)



2.2.2. Ecole Amie de WASH Niveau II :

C'est une école :

↪ où :

- des améliorations sont portées aux provisions basiques : toilettes améliorées, eau potable en quantité suffisante au moins 1 litre et demi par élève, dispositif de lavage des mains en nombre suffisant – au moins 3 tippy tap par classe, fosses à ordures ;
- le personnel de l'établissement a bénéficié d'un renforcement de capacité en matière d'Eau, d'Assainissement et d'Hygiène,
- les thèmes relatifs à l'Eau, Assainissement et Hygiène sont exploités/intégrés et matérialisés par des supports visuels et/ou des matériels concrets,
- Avec la mobilisation des enseignants, les élèves pratiquent à la routine :
 - ▶ la consommation d'eau potable,
 - ▶ l'utilisation et le nettoyage quotidien des toilettes existantes,
 - ▶ le lavage des mains avec du savon/cendre.

- il existe un coin intime réservé pour l'hygiène menstruelle,
- le CAW est opérationnel et dispose de fonds pour mettre en œuvre son plan d'action.

2.2.3. Ecole Amie de WASH Niveau III :

C'est une école qui a amélioré ses actions en plus de l'Ecole Amie de WASH du niveau II:

- Les infrastructures sont normalisées,
- La communauté scolaire adopte des bons comportements relatifs aux 4 hygiènes : environnementale, domestique, corporelle et alimentaire,
- Des actions de sensibilisation sont entreprises par la population scolaire auprès de la communauté même de façon informelle,
- Le mécanisme de pérennisation est fonctionnel.

NOTABENE :

- ▶ Il revient au Comité Ad 'hoc WASH de mettre en œuvre un plan d'actions permettant à l'école d'accéder à un quelconque niveau de performance supérieur ou au moins de maintenir celui qu'elle a déjà atteint.
- ▶ Une école en situation de régression de niveau de performance est passible d'une rétrogradation.

3 Les modalités de mise en place d'une Ecole AMIE de WASH



A part la mise à disposition des infrastructures améliorées/normalisées et/ou des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène, l'information/sensibilisation, la mobilisation sociale ainsi que le renforcement de capacités constituent les activités indispensables pour la mise en place d'une Ecole Amie de WASH efficace et efficiente.

3.1 : Promouvoir l'éducation liée à l' Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène

- Information/sensibilisation, le déclenchement / C4D de la communauté scolaire
- Renforcement de capacités des responsables régionaux en pédagogie et en Santé Scolaire sur la méthodologie d'intégration des thèmes sur l'Eau, Assainissement et Hygiène, assuré par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire,
- Renforcement de capacités des enseignants assuré soit par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire soit par les encadreurs régionaux (DREN/CISCO/ZAP),
- Suivi des activités par l'(les) équipe(s) centrale et/ou régionale (DREN/CISCO /ZAP) en collaboration avec les partenaires,
- Supervision ou redynamisation des encadreurs régionaux par l'équipe centrale chargée de la Santé Scolaire,
- Exploitation et intégration des thèmes dans les programmes scolaires par les enseignants dans le sens d'une éducation liée à l'Eau, à l'Assainissement et à l'Hygiène,
- Mise en place du Comité Ad 'hoc WASH qui est une structure d'appui opérationnelle en Eau-Assainissement et Hygiène au sein de l'école,
- Education et promotion des pratiques-clés de WASH, à travers l'organisation des activités par la communauté scolaire en partenariat avec le Comité Ad 'hoc WASH (ex. jeux, sketch, différents concours ...),
- Mobilisation des élèves dans toutes les activités.

3.1.1. Déclenchement¹/C4D²: Communication pour le Développement de la communauté scolaire

L'information/sensibilisation, le déclenchement/ C4D de la communauté scolaire l'amènent à :

- faire l'auto-analyse sur les réalités locales en matière d'Eau, Assainissement et Hygiène,
- prendre conscience des effets sociaux contrariants et négatifs d'un milieu insalubre et de mauvaises habitudes en matière d'hygiène,
- prendre des initiatives pour l'amélioration de la situation.

¹ **DECLENCHEMENT** : C'est le processus de facilitation d'exercices participatifs utilisant les différents outils de l'ATPC et où une communauté prend conscience des impacts négatifs de la Défécation en Plein Air, laquelle est une pratique dégoûtante, honteuse qu'il faut cesser, à travers une analyse collective de sa situation et de son profil.

² **C4D** : La communication pour le développement est un processus social axé sur le dialogue et ayant recours à un large éventail d'outils et de méthodes. L'objectif est de chercher à apporter des changements à différents niveaux, tels que l'écoute, la relation de confiance, le partage des connaissances et des compétences, l'application de politiques, le débat et l'apprentissage de changements importants et durables. Il ne s'agit aucunement de déployer des campagnes de relations publiques ou de communication institutionnelle.

3 Les modalités de mise en place d'une Ecole AMIE de WASH (suite)



Les activités, dès le début du processus de mise en place de l'Ecole Amie de WASH consistent à :

- véhiculer de manière permanente les messages clés de WASH au sein de l'école (ex : utilisation des outils de communication pour le développement, animations, jeux...).
- sensibiliser les parents d'élèves pendant les assemblées générales pour que les initiatives soient plus efficaces et aient de larges échos au sein de la communauté.

3.1.2. Constitution du Comité Ad 'Hoc WASH

C'est une structure d'appui opérationnelle en EAH au sein de l'école et sa mise en place est obligatoire. Il veille à l'instauration et à l'évolution de l'Ecole Amie de WASH.

Ce comité est composé du Chef d'établissement, des représentants des enseignants, des élèves, de la FRAM, du FEFFI, du Fokontany ou autres associations de bonne volonté élus en assemblée générale. Il élabore sa propre organisation interne tant pour la nomination des membres de bureau que la durée de leur mandat.

Les membres bénéficient d'une formation, plus particulièrement, sur leurs rôles et attributions dans la mise en œuvre et la pérennisation de l'Ecole Amie de WASH. La formation est assurée, en collaboration avec les partenaires, soit par la Division de la Santé Scolaire, soit par l'équipe régionale du Ministère chargé de l'Education.

Il assure :

☞ La gestion de la vie associative du comité :

- tenue de réunions périodiques,
- élaboration des modalités de fonctionnement,
- définition et clarification des rôles de chaque membre,
- amélioration de l'organisation interne.

☞ La gestion technique :

- élaboration et réalisation du plan d'action à partir d'un état des lieux avec budgétisation, tout en tenant compte de la priorisation des activités. Ce plan d'action budgétisé est à inscrire et à harmoniser au projet d'école.
- suivi de la réalisation des activités mentionnées dans le plan d'action,
- promotion de la pratique des messages clés de WASH dans la communauté,
- sensibilisation de la communauté sur l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène,
- partage d'expériences aux autres écoles.

☞ La gestion financière en collaboration avec FEFFI :

- recherche de ressources financières pour assurer la mise en place/réhabilitation/amélioration/

3 Les modalités de mise en place d'une Ecole AMIE de WASH (suite)



- normalisation/entretien des infrastructures en vue de la pérennisation des services ou de l'amélioration des alternatives en EAH,
- entreprise/réalisation d'activités génératrices de revenu n'utilisant pas les infrastructures en Eau, Assainissement et Hygiène de l'école pour sa trésorerie,
 - plaidoyer auprès des différents responsables (partenaires techniques et financiers, autorités locales, etc...) pour pouvoir mobiliser d'autres financements,
 - comptabilité et établissement des rapports financiers.

3.1.3. Renforcement de capacités

Des séances de renforcement de capacités en matière d'Eau, Assainissement et Hygiène seront organisées avec la collaboration des partenaires en vue de renforcer la connaissance des bénéficiaires relative à l'Eau, Assainissement et Hygiène tout en améliorant leurs pratiques y afférentes.

L'activité de renforcement de capacités concerne les responsables en pédagogie et en Santé Scolaire, le personnel de l'établissement, les élèves et le Comité Ad 'hoc WASH.

Le renforcement de capacités des responsables pédagogiques et des Responsables Santé Scolaire est surtout axé sur les techniques d'encadrement sur l'Eau-Assainissement et Hygiène et les différentes approches pédagogiques préconisées par le Ministère chargé de l'Education.

Celui des enseignants consiste à l'identification, à l'exploitation et à l'intégration des thèmes relatifs à l'Eau, Assainissement et Hygiène dans la pratique de classe.

3.1.4. Education à l'hygiène des élèves :

L'éducation à l'hygiène des élèves se fait à travers des cours dispensés en salle sur les thèmes d'hygiène corporelle, d'hygiène environnementale, d'hygiène domestique et d'hygiène alimentaire suivie des pratiques en dehors des salles, basées sur l'application des messages clés de WASH.

Il est important de saisir toutes les occasions pour impliquer les élèves dans les différentes phases de programmation des activités.

3.1.5. Mobilisation sociale :

La mobilisation sociale se concrétise :

- par la mise en place du Comité Ad 'hoc WASH et son dynamisme dans la mise en œuvre des activités planifiées.
- par l'engagement de la communauté scolaire à promouvoir l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène.

3 Les modalités de mise en place d'une Ecole AMIE de WASH (suite)



3.2 : Mettre en place des infrastructures ou des provisions basiques en EAH dans l'enceinte de l'école

La construction d'une école doit considérer les infrastructures connexes telles : le point d'eau potable, le bloc sanitaire comprenant des toilettes séparées pour les filles et les garçons, des douches, l'urinoir, le dispositif de lavage des mains et la fosse à ordures.

A défaut de moyens convenables, installer des provisions basiques en Eau, Assainissement et Hygiène.

Les infrastructures

a.1. en Eau

- > Réseau de distribution
 - > Puits dont le périmètre est propre et protégé,
- ALTERNATIVE** : eau traitée en quantité suffisante et stockée dans des containers propres



a.2. en Assainissement :

- ▶ Toilettes en nombre suffisant pour les besoins des élèves (un compartiment pour 50 élèves)
- ▶ Toilettes séparées pour les filles et les garçons, dalles étanches et lavables, trous couverts (Fly proof),
- ▶ Les toilettes doivent : avoir une porte à verrou à l'intérieur, être aérées, être pourvues de papier hygiénique et corbeille couvert pour papier usé, eau pour lavage anal, avoir des matériels de nettoyage (balai, récipient d'eau...)
- ▶ Urinoirs étanches et lavables.

ALTERNATIVE : Toilettes traditionnelles ou rudimentaires, Fly proof³.



3 FLY PROOF : Preuve de l'absence de la transmission des matières fécales par les mouches : -le plancher de la latrine ne laissant pas traverser les mouches, -l'existence de couvercle sur le trou, la conservation des objets souillés dans des récipients couverts.

3 Les modalités de mise en place d'une Ecole AMIE de WASH (suite)



Fosses à ordures :

- ▶ à deux compartiments (pour ordures dégradables et non dégradables) écartées des bâtiments scolaires et de la vue,

a.3. en Hygiène :

Dispositif de Lavage des mains (DLM) :

- ▶ près des toilettes,
- ▶ avec des robinets,
- ▶ muni de porte savon et savon /cendre

ALTERNATIVE: kits DLM, Tippy tap

Douche avec dalle étanche et lavable.

ALTERNATIVE : espace intime pour l'hygiène menstruelle



3.3. Faire le suivi de la mise en œuvre du programme au sein de l'école

Pour une meilleure opérationnalisation de l'Ecole Amie de WASH, le suivi est à assurer par les responsables des différents niveaux.

Il est axé sur :

- ▶ l'évolution de la réalisation des activités,
- ▶ l'utilisation et l'entretien des infrastructures ou des provisions basiques en EAH,
- ▶ le changement de comportement sur la pratique des messages clés de WASH,
- ▶ l'amélioration de la salubrité du domaine scolaire,
- ▶ le fonctionnement/ l'opérationnalité du Comité Ad 'hoc WASH.

4 Le processus de certification et de labellisation des Ecoles AMIES de WASH



4.1 : La certification

Dès le début de la mise en place de l'Ecole Amie de WASH, des fiches de certification sont mises à la disposition du Chef d'établissement et du Comité Ad 'hoc WASH pour les aider à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action permettant à l'école d'accéder à un quelconque niveau de performance.

4.1.1. Pour Ecole Amie de WASH niveaux I et II

La déclaration et l'officialisation de la certification, éventuellement en collaboration avec le Comité Régional WASH, revient au Chef CISCO pour l'Ecole Amie de WASH niveau I et au Directeur Régional de l'Education Nationale pour celle du niveau II.

A la base de la fiche de certification, le Chef d'établissement, les enseignants et le Comité Ad 'hoc WASH se concertent pour s'autoévaluer puis s'estimer être à l'un quelconque des deux niveaux de performance.

a. Ecole Amie de WASH niveau I

A la demande du Chef d'établissement, le Chef ZAP procède à la vérification sur place et/ou il émet des objections suivies de recommandations ou il valide la fiche de certification et établit le Procès-verbal y afférent. La fiche de certification accompagnée d'une copie du Procès-verbal est à transmettre à la CISCO qui va procéder à l'officialisation de la certification.

b. Ecole Amie de WASH niveau II

A la demande du Chef d'établissement, le Chef ZAP procède à la vérification sur place et/ou il émet des objections suivies de recommandations ou il valide la fiche de certification et établit le Procès-verbal y afférent. La fiche de certification accompagnée d'une copie du Procès-verbal est à transmettre à la CISCO pour vérification de conformité.

- Le Chef CISCO établit le rapport de vérification et l'adresse à la Direction Régionale de l'Education Nationale,
- C'est la DREN qui procède à l'officialisation de la certification,
- Toutefois, ce processus n'exclut pas l'éventuelle évaluation externe soit par le représentant local du partenaire, soit par le niveau central par le biais de la Division de la Santé Scolaire avec le partenaire.

4

Le processus de certification et de labellisation des Ecoles AMIES de WASH (suite)



4.1.2. Pour l'Ecole Amie de WASH niveau III

- A la base de la fiche de certification, une école qui estime avoir rempli les critères d'une Ecole Amie de WASH du niveau III adresse, par voies hiérarchiques, à la Division Santé Scolaire auprès du Ministère chargé de l'Education, sa demande d'évaluation.
- Le Ministère chargé de l'Education, par le biais de la Division Santé Scolaire, en collaboration avec le partenaire initie l'évaluation qui sera effectuée par un comité d'évaluation.

Le Comité d'évaluation est composé :

- ▶ dans la mesure du possible, des représentants centraux ou locaux du Ministère chargé de l'Education, du Ministère chargé de l'EAH, du Ministère chargé de la Santé Publique et du Comité Régional WASH,
- ▶ des représentants des autorités locales.

Après une évaluation concluante, le Ministère chargé de l'éducation, avec les partenaires concernés et dans la mesure du possible le comité WASH à tous les niveaux (CCW, CDW, CRW) déclare et officialise la certification Ecole Amie de WASH du niveau III.

La cérémonie de certification est mémorisée par :

- ▶ la remise de Certificat délivré par le Ministère central pour l'Ecole Amie de WASH de niveau III, par la Direction Régionale pour celle du niveau II et par la Circonscription Scolaire pour celle du niveau I,
- ▶ la pose d'une plaque de certification.

4.2. La labellisation

La labellisation est prononcée après maintien des acquis de l'Ecole Amie de WASH du niveau III pendant deux années scolaires. La déclaration y afférente est précédée de 2 suivis par l'équipe régionale et/ou 1 suivi par l'équipe centrale du Ministère chargé de l'Education et partenaires d'appui.

La labellisation est mémorisée par une Lettre de Félicitation émanant du Ministère de tutelle.

4 Le processus de certification et de labellisation des Ecoles AMIES de WASH (suite)



4.2.1. Conditions de labellisation :

- Infrastructures normalisées sans aucune dégradation ;
- Pratique des bons comportements de la communauté scolaire concrétisée par la salubrité du domaine scolaire et par l'hygiène physique et diététique ;
- Actions de sensibilisation par la communauté scolaire concrétisées par la pratique des PAFI en EAH au sein des ménages ;
- Mécanisme de pérennisation concrétisé par l'existence et la réalisation de plan d'action visant la maintenance et l'entretien des infrastructures.

4.2.2. Processus de labellisation :

- Autoévaluation par le directeur, CAW ;
- Evaluation par le comité d'évaluation d'office (Chef ZAP, RSS, Adjoint péd, Consped, STEAH de la Commune) ;
- Etablissement du PV par le comité d'évaluation ;
- Envoi du PV au MEN (DSS) par voie hiérarchique par le RSS ;
- Délivrance de la lettre de félicitation par le MEN.

4.3. Les engagements de l'« Ecole Amie de WASH »

Une fois certifiée, une Ecole Amie de WASH doit s'engager :

- à améliorer sa performance pour accéder au niveau supérieur ou au moins à maintenir le niveau atteint pour l'Ecole Amie de WASH niveau I ou II.
- à maintenir sa performance pour l'Ecole Amie de WASH niveau III.

Les services déconcentrés du Ministère chargé de l'éducation sont tenus d'assurer des suivis périodiques pour le maintien du niveau de performance des écoles certifiées ou l'accession au niveau supérieur particulièrement pour ceux des niveaux I et II.

5 Les rôles de chaque acteur



Acteurs	Rôles
<p style="text-align: center;">Le Ministère chargé de l'Éducation Nationale</p>	<p>>> Au niveau central :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion des activités en Eau, Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel) ; • Coordination, harmonisation et suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau central ; • Encadrement des acteurs locaux et suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène ; • Supervision des acteurs régionaux ; • Plaidoyer et recherche de partenariat ; • Appui technique et pédagogique. <p>>> Au niveau DREN :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion des activités Eau, Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel) ; • Coordination et suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau régional ; • Plaidoyer et recherche de partenariat. <p>>> Au niveau CISCO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insertion des activités en Eau, Assainissement et Hygiène dans le PTA (Programme de Travail Annuel); • Encadrement des acteurs éducatifs au niveau de la circonscription scolaire ; • Suivi des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau des écoles ; • Appui technique et pédagogique ; • Plaidoyer et recherche de partenariat. <p>>> Au niveau ZAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation et du suivi de la réalisation des activités relatives à l'Eau, Assainissement et Hygiène au niveau des écoles ; • Appui pédagogique et suivi. <p>>> Au niveau ECOLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique des messages clés de WASH ; • Diffusion des messages clés de WASH ; • Responsable du rayonnement des acquis vers la communauté ; • Responsable du suivi et du respect de l'utilisation rationnelle des infrastructures ou des alternatives ; • Responsable de l'éducation à l'hygiène.

5 Les rôles de chaque acteur (suite)



Acteurs	Rôles
<p align="center">Le Ministère chargé de l'Éducation Nationale</p>	<p>>> Au niveau CSW :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation effective à la programmation et à la réalisation des activités ; • Contribution à la gestion des infrastructures et à l'embellissement du domaine scolaire ; • Appui à ce que l'école devienne « Ecole Amie de WASH » ; • Garant de la motivation des acteurs pour l'atteinte de la standardisation et de la normalisation des provisions en Eau, Assainissement et Hygiène ; • Responsable de la mise en pratique des messages clés de WASH au niveau des ménages ; • Suivi et évaluation ; • Recherche de partenariat. <p>>> Au niveau des apprenants/élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratique des bons comportements ; • Diffusion des messages auprès des non scolarisés, de la famille et de la communauté ; • Education des pairs ; • Responsable de la propreté et des petits entretiens des infrastructures /alternatives ; • Utilisation des équipements.
<p>Le Ministère chargé de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer et recherche de partenariat ; • Appui technique et/ou financier ; • Membre du comité d'évaluation de l'Ecole Amie de WASH niveau III.
<p>Le Ministère chargé de la Santé Publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique ; • Membre du comité d'évaluation de l'Ecole Amie de WASH niveau III.
<p>Les partenaires techniques et financiers (ONG, Associations, Organismes, bailleurs de fonds)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis technique, financier et matériel ; • Suivi et évaluation des activités.
<p>Autres entités (Région, District, Commune, Fokontany...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui sous différentes formes ; • Plaidoyer et recherche de partenariat ; • Contribution dans la mise en œuvre des activités WASH en milieu scolaire ; • Mobilisation sociale et sensibilisation.

Les annexes



Annexe 1 : Modèle d'engagement pour le changement de comportement WASH

Annexe 2 : Modèle d'engagement pour le changement de comportement WASH

Annexe 3 : Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH

Annexe 4 : Les Petites Actions Faisables et Importantes

Annexe 5 : Indication pour la réalisation des PAFI

Annexe 6 : Modèle de procès-verbal

Annexe 7 : Modèle de certificat

Annexe 8 : Modèle plaque

Annexe 9 : Liste des participants à la réactualisation du guide

Annexe 10 : Remarques sur la mise en application du guide

Annexe 1 : Modèle d'engagement pour le changement de comportement WASH



ENGAGEMENTS POUR LA PROMOTION DES PRATIQUES CLES WASH DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

DREN.....CISCO.....ZAP.....

DREN.....CISCO.....ZAP.....

Etablissement : _____

Nous, nous engageons à ce que :

1. Les infrastructures ou les alternatives en EAH soient fonctionnelles: nettoyées / lavées, approvisionnées en eau potable avec présence de savon/cendre obligatoire tous les jours.
2. Tous les élèves et les enseignants boivent de l'eau potable à l'école.
3. Tous les élèves et les enseignants se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés : après utilisation de toilettes, après avoir joué /travaillé, avant de manger...
4. Tous les élèves et les enseignants utilisent les toilettes existantes.
5. Le nettoyage et l'entretien des toilettes soient assurés chaque jour.
6. Le domaine scolaire soit entretenu et nettoyé.
7. Tous les élèves connaissent l'importance des messages clés WASH : lavage des mains avec du savon/ cendre, utilisation des toilettes, consommation d'eau potable, gestion de l'hygiène menstruelle.
8. Tous les élèves soient capables de pratiquer au moins trois modes d'obtention d'eau potable.
9. Le Comité Ad 'hoc WASH soit mis en place pour assurer la pérennisation des infrastructures ou les alternatives : utilisation correcte et quotidienne, organisation, entretien, suivi et réapprovisionnement en savon/cendre

Fait à,

, le _____

Le Directeur d'école

Le Représentant CSW

Annexe 2 : Modèle d'engagement pour le changement de comportement WASH



ENGAGEMENTS POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT WASH DANS LES ECOLES

DREN : _____ **CISCO :** _____

ZAP : _____

Nous nous engageons à ce que :

- 1) Tous les enseignants des écoles ciblées par le programme Ecole Amie de WASH soient formés sur l'intégration de l'EAH en milieu scolaire.
- 2) L'effectivité des bonnes pratiques routinières des messages clés WASH par les écoles cibles soit suivie
- 3) L'effectivité de l'intégration des thèmes dans la pratique de classe soit suivie
- 4) La disponibilité et la conformité des infrastructures / alternatives minimales soient suivies (comme l'approvisionnement en savon...)
- 5) La résolution locale des obstacles à l'atteinte d'Ecole Amie de WASH sera effective avec des renforcements de compétence, la mobilisation des parties prenantes (Comité Ad 'hoc WASH, enseignants, élèves, ...)
- 6) Des plans d'amélioration continue de la performance des écoles seront mis en œuvre au fur et à mesure des résultats de suivi et éventuellement d'évaluation
- 7) Les journées mondiales en Eau, en Assainissement et en Hygiène soient systématiquement célébrées dans les écoles :
 - La Journée Mondiale de l'Eau (22 Mars)
 - La Journée Mondiale de Lavage des Mains avec du Savon (15 octobre)
 - La Journée Mondiale de Toilettes (19 novembre)
 - La Journée Mondiale de l'Hygiène Menstruelle (28 mai)

Fait à _____, le _____

Le Chef de la Zone Administrative et Pédagogique,

Vu par le Chef de la Circonscription Scolaire,

Annexe 3 : Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH



Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH			
DREN :	CISCO :		
ZAP :	ETABLISSEMENT :		
Secteur : Public / ___ / Privé / ___ /			
Nombre d'élèves : Filles : / _____ / Garçons : / _____ / Total : / _____ /			
RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL DE L'ETABLISSEMENT :			
Nom du Directeur:.....			
Tél :.....			
Nombre total du personnel : / _____ /			
Date de formation en WASH de l'établissement : / _____ / _____ / _____ /			
Sexe	Nombre de (d')		Observations
	Enseignants formés	Personnel administratif formé	
Homme			
Femme			
Total			
DOMAINES	CRITERES	OBSERVATIONS	
EAU	Disponibilité d'Eau potable	Oui / ___ / Non / ___ /	
	Source :		
	-Port d'eau potable par les élèves	Oui / ___ / Non / ___ /	
	-Approvisionnement du container par les parents	Oui / ___ / Non / ___ /	
	-Points d'eau : puits, borne fontaine, forage, ...	Oui / ___ / Non / ___ /	
	-Réseau de distribution	Oui / ___ / Non / ___ /	
ASSAINISSEMENT	Types de Toilette :		
	-Rudimentaire/basique/traditionnelle	Oui / ___ / Non / ___ /	
	-Améliorée	Oui / ___ / Non / ___ /	
	-Aux normes	Oui / ___ / Non / ___ /	
	Caractéristiques de toilette :		
	-Toilette séparée pour les garçons et filles	Oui / ___ / Non / ___ /	

Annexe 3 : Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH (suite)



ASSAINISSEMENT	-Dalle lavable	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Propre	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Fly proof	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Nettoyée	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Trous couverts	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Utilisée	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Avec DLM à côté	Oui / ___ / Non / ___ /
	-DLM avec cendre/savon	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Avec poubelle à couvercle	Oui / ___ / Non / ___ /
	Disponibilité des matériels de nettoyage	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence d'Urinoir	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Fonctionnel	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Séparé pour les garçons et filles	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Propre	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de Fosses à ordures	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Compartimentées	Oui / ___ / Non / ___ /
DOUCHE	Existence de Coin de toilette intime	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Disponibilité des équipements nécessaires	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Disponibilité de l'eau	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Disponibilité du savon	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Disponibilité de poubelle à couvercle	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de Douche	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Eau disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Poubelle à couvercle disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Savon disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS	-Dispositifs disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Couverts	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Tippy tap disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Robinet	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Eau disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Savon/cendre disponible	Oui / ___ / Non / ___ /

Annexe 3 : Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH (suite)



PRATIQUES DES MESSAGES CLES DE WASH	Par les élèves :	
	-Les élèves boivent de l'eau potable en classe ou à l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Les élèves utilisent les toilettes pour déféquer ou uriner	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Les élèves se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Les filles utilisent le coin de toilette intime ou la douche surtout pendant leur menstruation	Oui / ___ / Non / ___ /
	Par le personnel de l'établissement :	
	-Les enseignants boivent de l'eau potable en classe ou à l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Les enseignants utilisent les toilettes pour déféquer ou uriner	Oui / ___ / Non / ___ /
	-Les enseignants se lavent les mains avec du savon/cendre aux moments clés	Oui / ___ / Non / ___ /
	MISE EN ŒUVRE DE L'EAW	Communauté scolaire déclenchée
Tout le personnel de l'établissement formé		Oui / ___ / Non / ___ /
Intégration et/ou exploitation des thèmes EAH par les enseignants		Oui / ___ / Non / ___ /
Outils de sensibilisation disponibles		Oui / ___ / Non / ___ /
Propreté des élèves		Oui / ___ / Non / ___ /
Propreté des enseignants		Oui / ___ / Non / ___ /
STRUCTURE D'APPUI	CSW mis en place	Oui / ___ / Non / ___ /
	CSW formé	Oui / ___ / Non / ___ /
	CSW fonctionnel	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Réalisation de plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Rapportage au niveau supérieur	Oui / ___ / Non / ___ /
	Pratique des messages clés par la communauté	Oui / ___ / Non / ___ /
	Calendrier de sensibilisation de la communauté disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Actions de sensibilisation figurées et planifiées dans le plan d'action du CSW	Oui / ___ / Non / ___ /
DOMAINE SCOLAIRE	Clôturé	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de parterre fleuri	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence de mini jardin potager	Oui / ___ / Non / ___ /
	Salles de classe et cour propres	Oui / ___ / Non / ___ /
	Répartition de nettoyage des latrines/toilettes disponible	Oui / ___ / Non / ___ /

Annexe 3 : Grille d'auto-évaluation ou d'évaluation d'une Ecole Amie de WASH (suite)



MECANISME DE PERENNISATION	Répartition des responsabilités pour l'entretien des infrastructures disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Fonds d'entretien et de maintenance des infrastructures disponibles	Oui / ___ / Non / ___ /
	Réalisation des autoévaluations sur le WASH	Oui / ___ / Non / ___ /
	Programme d'emploi du fonds disponible et ajusté selon l'autoévaluation	Oui / ___ / Non / ___ /
	Suivi de la mise en œuvre du plan d'action	Oui / ___ / Non / ___ /
	Existence d'autres partenaires de l'école	Oui / ___ / Non / ___ /
	Rapportage des activités réalisées au niveau supérieur	Oui / ___ / Non / ___ /
	Infrastructures entretenues périodiquement	Oui / ___ / Non / ___ /
	Transfert des compétences aux agents nouvellement affectés dès leur arrivée disponible	Oui / ___ / Non / ___ /
	Etablissement et alimentation régulièrement du « Mémoire WASH »	Oui / ___ / Non / ___ /
RECOMMANDATIONS GENERALES		
CONCLUSIONS GENERALES		
LES REPRESENTANTS DE L'ECOLE		
<u>Représentants des élèves</u>	<u>Représentants des parents</u>	
<u>Représentants des enseignants</u>	<u>Le Directeur</u>	
<u>Vérification du Chef ZAP</u> (date, nom, signature et cachet)	<u>Validation CISCO</u> (date, nom, signature et cachet)	

LABELLISATION

- Enquête menée auprès de 30% des élèves et 15% des ménages environnant l'école.
- Echantillonnage
 - ▶ Manana WC ve nareo
 - ▶ Misarona ve
 - ▶ Misy Tippy tap ve
 - ▶ Manadio ve ianareo
 - ▶ Mampangotraka rano ve ianareo alohan'ny hisotro rano

Annexe 4 : Les Petites Actions Faisables et Importantes



Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Eau potable	Consommation de l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Ebullition de l'eau Purification de l'eau par le Sûr'Eau Purification de l'eau par la technique SODIS
	Conservation	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'un récipient propre avec couvercle



Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Assainissement	Utilisation effective de toilette	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation pour l'utilisation de blocs sanitaires Entretien des toilettes et urinoir
	Utilisation des fosses à ordures	<ul style="list-style-type: none"> Élimination des ordures par semaine



Annexe 4 : Les Petites Actions Faisables et Importantes (suite)

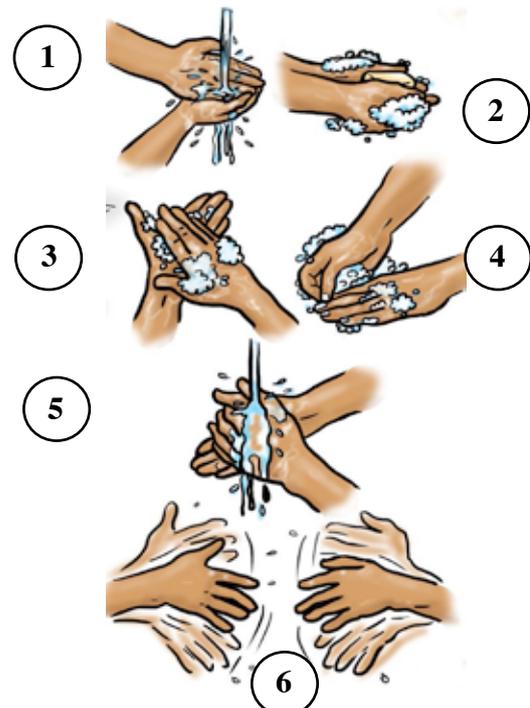


Domaine d'intervention	Pratique	Petites Actions Faisables et Importantes (PAFI)
Hygiène	Lavage des mains avec du savon ou de la cendre	<p>Confection des DLM : Tippy tap, Bambou, Adema lave 2...</p> <p>Les 6 moments clés du LMS</p> <p>LMS suivant les 6 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouiller les mains • Enduire les mains avec du savon/cendre • Frotter pendant 10 à 15 secondes • Bien frotter toutes les surfaces des mains : la paume, le dos de main, entre les doigts et sous les ongles • Rincer • Laisser sécher à l'air libre
	Gestion de l'hygiène menstruelle	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation d'une douche ou coin intime • Confection des serviettes hygiéniques • Changement fréquent des serviettes hygiéniques • Entretien d'une douche/ coin douche

Les moments clés du LMS



Les 6 étapes du LMS





INDICATIONS POUR LA REALISATION DES PETITES ACTIONS FAISABLES ET IMPORTANTES

1. EAU

Ebullition de l'eau :

- Bouillir l'eau dans une marmite propre;
- Enlever la marmite hors du feu une fois que l'eau est portée à ébullition.

Traitement de l'eau par le Sûr'Eau :

- Vérifier la date de péremption indiquée sur l'étiquette de la bouteille/ du strip ;
- Suivre les indications sur la notice.

Purification de l'eau par la technique SODIS (Solar Water Disinfection) :

- Utiliser seulement les bouteilles en PET (Polyéthylène téréphtalate) avec une capacité maximum de 2 litres ;
- Ne pas utiliser les bouteilles colorées, ternes ou rayées;
- Enlever l'étiquette et nettoyer la bouteille avec de l'eau et du savon ;
- Remplir avec de l'eau les $\frac{3}{4}$ de la bouteille et bien agiter ;
- Remplir complètement la bouteille et n'y laisser aucune bulle d'air ;
- Laisser la bouteille sur un plan incliné, dans un endroit ensoleillé (ex : sur le toit) pendant 6h en temps ensoleillé, 48h en temps nuageux.

Conservation de la potabilité de l'eau :

- Conserver l'eau obtenue dans des récipients propres et avec couvercles ou l'utiliser tout de suite;
- Puiser l'eau avec des ustensiles propres (louche ou gobelet à anse) pour éviter le contact direct avec la main.

2. ASSAINISSEMENT

TOILETTES

Utilisation de toilettes :

- Utiliser les latrines pour déféquer ou uriner.

Construction de latrine :

- Construction des latrines à dalle étanche ;

Annexe 5 : Indication pour la réalisation des PAFI



- Utiliser des matériaux locaux comme les falafa, satrana, bois, sacs de riz en plastique, ... pour la superstructure et le toit ;
- Mettre un couvercle sur le trou pour éviter le va et vient des mouches lorsque les latrines ne sont pas occupées;
- Mettre une cheminée pour éviter les mauvaises odeurs.

Entretien des toilettes :

- Nettoyer et laver à l'eau la dalle au moins une fois par jour et laisser le balai à l'intérieur de la latrine ;
- Verser dans le trou une quantité de poudre de charbon de bois ou de cendre pour éviter les odeurs nauséabondes ;
- Mettre une corbeille avec couvercle pour stocker les papiers toilettes usés ;
- Elimination des papiers toilettes usés.

FOSSES A ORDURES ET POINTS DE COLLECTE DES ORDURES

Construction d'une fosse à ordures :

- Pratiquer l'excavation dans un lieu retiré du bâtiment scolaire ;
- Prévoir deux compartiments : l'un pour les ordures dégradables et l'autre pour les non-dégradables.

Utilisation d'une fosse à ordures :

- Utiliser une fosse pour jeter les ordures.

Entretien d'une fosse à ordure :

- Elimination des ordures par semaine.

Confection des paniers à ordures

- Soubique ...

3. HYGIENE

Les six (6) moments clés du lavage des mains :

Utiliser du savon ou de la cendre lors du lavage des mains :

- Avant de préparer le repas ;
- Avant de manger ;
- Avant de donner à manger aux enfants ou allaiter ;
- Après avoir joué ;
- Après avoir été à la toilette ;
- Après avoir changé les couches d'un bébé.



Annexe 5 : Indication pour la réalisation des PAFI

Les 6 étapes du lavage des mains avec du savon ou de la cendre :

- Mouiller les mains ;
- Enduire les mains avec du savon ou de la cendre ;
- Frotter pendant 10 à 15 secondes ;
- Bien frotter toutes les surfaces des mains, notamment la paume, le dos des mains, entre les doigts et plus particulièrement sous les ongles ;
- Rincer ;
- Laisser sécher à l'air libre.

Dispositifs de lavage des mains :

- Installer le dispositif de lavage des mains (eau, savon, cendre) près des toilettes;
- Utiliser des tippy tap dans le cas où il n'y a pas d'infrastructures normalisées pour le lavage des mains.

Confection de tippy tap :

- Utiliser des bouteilles plastiques ;
- Percer la bouteille : 2 ou 3 trous sur le bouchon et 1 trou un peu en dessous du goulot ;
- Rattacher avec une corde d'environ 50 cm le goulot et la partie inférieure de la bouteille ;
- Laver la bouteille avec de l'eau et du savon puis la remplir d'eau propre ;
- Accrocher les bouteilles sur une barre supportée par des poteaux dans un endroit visible près des latrines ;
- S'assurer que la partie trouée soit tournée vers le haut ;
- Prévoir des dispositifs d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées.

L'eau usée non savonneuse pourrait être réutilisée pour nettoyer les latrines ou pour arroser le jardin.

Gestion de la menstruation :

- Utilisation d'une douche ou coin intime pour se laver et/ou se changer de serviette (au moins 4 fois par jour) ;
- Confection d'une serviette hygiénique : avec un tissu en coton, mesurant 20cm x 20cm ;
- Lavage d'une serviette hygiénique avec de l'eau propre et du savon et bien la sécher au soleil ;
- Bonne gestion des serviettes hygiéniques usées ;
- Entretien d'une douche ou coin intime.



PROCES-VERBAL

Résultats d'évaluation des écoles pressenties « ECOLES AMIES DE WASH »

L'an Deux Mil et le à (au), le Comité d'évaluation composé des représentants :

- Du Ministère de l'Éducation Nationale, en occurrence :

o
o
o

- Du Ministère de l'Eau, de l'Énergie et des Hydrocarbures en occurrence :

o
o

- Du Ministère de la Santé Publique en occurrence :

o
o

-,,

a conclu, à l'issue de l'exploitation des résultats d'évaluation, ce qui suit :

Nom de l'établissement	à certifier	Observations

....., le

LES MEMBRES DU COMITE



Modèle du certificat 1

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A4
- Papier : PCB 250 g

ECOLE AMIE DE WASH niveau 1

MARIPANKASITRAHANA
Sekoly Sakaizan'ny RFF

Ambaratongam-pahombiazana: "Voalohany"

EPP :
ZAP :
CISCO :
DREN :

Ny Ministry ny Fanabeazam-pirenena

DATY:

WASH
WATER
SANITATION
HYGIENE

Annexe 7 : Modèle de certificat 2



Modèle du certificat 2

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A4
- Papier : PCB 250 g

ECOLE AMIE DE WASH niveau 2





Modèle du certificat 3

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A4
- Papier : PCB 250 g

ECOLE AMIE DE WASH niveau 3





Modèle plaque 1

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A3
- Plaque en plexiglass A3 habillé
« vinyl » avec fixation

ECOLE AMIE DE WASH niveau 1





Modèle plaque 2

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A3
- Plaque en plexiglass A3 habillé
« vynil » avec fixation

ECOLE AMIE DE WASH niveau 2





Modèle plaque 3

SPECIFICATION TECHNIQUE :

- Format : A3
 - Plaque en plexiglass A3 habillé
« vinyl » avec fixation
- ECOLE AMIE DE WASH niveau 3**



Annexe 9 : Liste des participants à la réactualisation du guide



LISTE DES PARTICIPANTS A LA REACTUALISATION DU GUIDE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RABESON Rolland Justet	Secrétaire Général
RABEANDALANA Sandrot	Directeur des Ressources Humaines
RAKOTOHARINIVO Ando	Chef de Service Médico-Social
RAHARIMANANA Nirina	Chef de Division Santé Scolaire
ANDRIANOME Vonjy Nirina	Responsable de Projet et Partenariat
RANDRIANARISON Faliarivony Njaka Barijaona	Responsable de Bases de données Section WASH
RAZANATSALAMA Samuel	Chef de Section WASH
RAHARIMALALA Lillie Patricia	Responsable Suivi et Evaluation, Section WASH
RANDRIANARIVAO Solofomadimby Herizo	Section WASH
RANDRIANARY Pauline	Section WASH
RAZANADAHY Ferdinand	Section Médecine Préventive
RAZARASOA Marie Solange	Planification
RANDRIAMANALISOA Lantoniaina Holiseheno	Coordination
RAKOTONIRAINY Rivo Lalaina	Responsable de Bases de données Section Nutrition
RANDRIANJATOVO Elie Razy	Responsable Suivi et Evaluation Section SRA/SIDA
LARIHAJA Ronald Fraser	Médecine Préventive
FRANCOIS Nathalie	Section WASH
RAKOTOARISOA Florencia	Section Nutrition
RAKOTOZAFY Nivo Haritiana	Coordination
RAKOTONDRAVELO Haingomihajahasina	Coordination
RATSIFERANA Holy Mahefa Princia	Responsable Suivi et Evaluation, Section Nutrition
JAOFERNARSON Christoph	Médecine Préventive
SIBO Yriam Maminah	Chef de Section SRA/SIDA
RANDRIAMBELOARINOSY Solo Hariveh Robison	Chef de Section Nutrition Scolaire
NORTON Nirina	Section Nutrition Scolaire
RAMAMONJISOARINARIVO Derahasina	Responsable Communication DRH

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

TATA Venance	Chef de Service Santé Environnementale
RAVAOARISOA Fenohasina	Responsable IEC/CCC, WASH

MINISTÈRE DE L'EAU, DE L'ÉNERGIE ET DES HYDROCRBURES

RANDRIAMANAMPIISOA Carmen	Directeur de la Promotion de l'Hygiène
RAKOTONIRIANA Haja	Chef de Service d'Appui à l'Éducation Citoyenne

WaterAid Madagascar

RANDRIANARISOA Ridjanirainy	Senior Manager for Advocacy and Research
RAMIFEHIARIVO Jacob	Project Officer
RABARIVELO Haniitra	Knowledge Management Officer
RAKOTOARISOA Naina	Project Officer
VEROMAMINIAINA Edith	Hygiene Officer

Annexe 9 : Liste des participants à la réactualisation du guide (suite)



Ran'Eau	
BOUPELOUP Perrine	Chargée de Mission
Unicef	
SYLVIA GAYA	Chef de Section WASH
ANDRIAMAROSON Bodovoahangy	WASH Unicef
Fonds d'Appui pour l'Assainissement Madagascar	
RATEFINJANAHARY Joelina	Coordonateur CLTS/FAA
ANDRIANAIVO Herizo	Coordonateur CLTS/FAA
Fondation Mérieux	
RAMANAMIHANTATSOARANA Nivo	Médecin Fondation Mérieux
Water & Sanitation for the Urban Poor	
RANDRIANARISOA Aimée	Programme Officer
RAKOTOSON Mevazara	Programme Officer
RanoWASH/USAID	
RASAMOELINA Harisoa	WASH Behavior Change Senior Advisor
NJATONIRINA Hanitra	Gender & Social Inclusion Advisor
PSI Madagascar	
RAZAFIMAHARO Faraso	Superviseur Marketing
RAFALIMANANA Tahindraza Fidèle	Superviseur Suivi et Evaluation
CRS	
RASOLOFONIAINA Johary	WASH Specialist
ONG ECA	
ANDRIAMARO Annick	Coordonateur
ONG TARATRA	
RAKOTOARISOA Eliane	Responsable Ecole
ASSOCIATION MIARINTSOA	
ANDRIANJANAKA Bernadette	Chargé de Projet
SAF FJKM	
RAKOTONIRINA Simon	Responsable Projet WASH
CNEAGR	
ANDRIAMIFIDIMANANTSOA	Directeur
FIANTEHERANTSOA Rivo Njaka	Chef de Département Formation
FIKRIFAMA	
RAHARINTSALAMA Onintsoa	Responsable Recherche Qualitative
RALALAHARISOA Fanjaniana	Socio-organisation
CISCO Antananarivo Renivohitra	
ANDRIANALIVELO Njatovola	Responsable Santé Scolaire
EPP Soarano	
RASOARINIAVO Veromanitra Harinaivo	Directeur
EPP Loharanombato	
RANDRIANAMBININTSOA Holinianakiniaina	Directeur
CEG Ampefiloha	
RAVELOSON Rakotondrandisa	Directeur Adjoint
VEROSAMBATRA Malala Nirina	Enseignante

